

Une solution associative souple,
concrète,
immédiate, accessible :

« Famille Gouvernante » est née pour répondre, au besoin de personnes isolées, en situation de handicap et ne pouvant vivre de façon autonome en raison de leurs difficultés.

Cette solution permet à un petit groupe de personnes de vivre ensemble, chez elles, dans un ou plusieurs logements partagés. Une personne les accompagne en veillant à leur bien-être individuel et au bon déroulement de la vie en colocation.

Un dispositif au cœur des valeurs de l'institution familiale :

- Accompagnement à l'autonomie des personnes vulnérables et restauration de leur citoyenneté,
- Respect de la volonté et prise en compte des choix individuels des personnes,
- Solidarité, entraide et subsidiarité à la famille,
- Tolérance par l'inclusion des colocataires dans la vie de quartier et le tissu social.



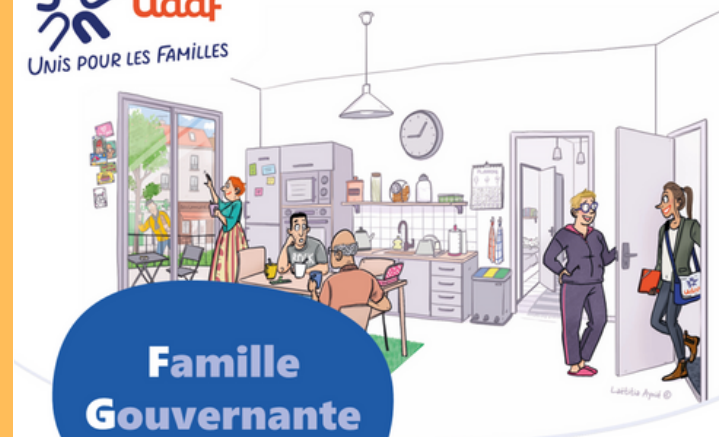
Udaf 09

19 RUE DES MOULINS
09000 FOIX
05-61-05-46-01

coordo-famillegouvernante@udaf09.unaf.fr



Habitat inclusif - Famille gouvernante



Un dispositif qui repose sur un fort maillage territorial :

Les habitants font le choix de vivre en colocation.

Ils bénéficient de la mise en commun de la prestation et de l'accompagnement d'un(e) personne.

« Famille-Gouvernante » s'inscrit à la croisée de différentes politiques publiques en intervenant sur la situation des personnes dans leur globalité.

L'approche transversale répond à la fois aux enjeux de logement, d'inclusion sociale et de santé.

Pour ce faire, l'Udaf 09, porteur du projet, conclut de forts partenariats locaux, indispensables à la création et à la pérennité du dispositif :

- Institutionnels : la CPAM, le Conseil départemental...
- Opérationnels : notamment les bailleurs (sociaux et privés), services à la personne à domicile, centres hospitaliers spécialisés en psychiatrie, professionnels médicaux et paramédicaux libéraux, associations de quartiers, groupes d'entraide mutuelle, mandataires à la protection des majeurs...



Une réponse adaptée à la diversité des parcours de vie et des besoins :

Les difficultés sont très variées et relèvent de problématiques sociales, médico-sociales et de santé.

Les situations peuvent être diverses :

- Logement autonome ou en milieu familial,
- Sans domicile fixe, ou sortie d'un centre d'hébergement,
- Sortie d'hospitalisation.

Pour toutes ces personnes, aucune autre solution d'habitat adapté et durable n'existe.

La souplesse du dispositif permet de l'adapter au profil des personnes concernées.

Les bénéfices exprimés par les habitants :

- Rompre avec la solitude et créer des liens,
- Reprendre confiance en soi,
- Être accompagné au quotidien en fonction de ses besoins tout en conservant sa liberté individuelle,
- Vivre dans un cadre stable, convivial, et rassurant facteur de bien-être.

Un projet qui s'inscrit durablement dans la vie de la cité :

Quel que soit la réalité des territoires, la localisation est déterminée par des critères essentiels :

- La proximité des commerces et des services publics,
- L'accès facile aux transports en commun,
- La mixité sociale du quartier.

Les colocataires, locataires ou sous-locataires, disposent systématiquement chacun d'un espace privatif et partagent des espaces collectifs.

La plupart des lieux de vie sont composés d'appartements (type T3/T4), se trouvant dans le même immeuble.

L'accompagnement des colocataires se fait dans l'organisation de la vie quotidienne, autour de rythmes réguliers mais également dans la réalisation des tâches domestiques et d'activités au sein du logement et en dehors.

Il favorise l'inclusion dans l'environnement de proximité et encourage la participation à différentes activités extérieures.

"J'aime pas la solitude, mais j'aime bien ma liberté"